

Comptabilité

LA TVA

LES PRINCIPES DE BASE L'ÉTABLISSEMENT DE LA DÉCLARATION

Présentation de cette vidéo

Durée globale	<i>Environ 1 heure</i>
Applications à effectuer seul	<i>2 cas</i>
Documents à télécharger	<ul style="list-style-type: none">• <i>Formulaire de déclaration de TVA CA3 Vierge</i>• <i>Support comprenant les exemples énoncés et corrigés</i>
Durée à consacrer, prises de notes et applications incluses	<i>Environ 1 heure 30 à 1 heure 45 minutes</i>
Compléments d'étude dans le fichier cas pratique annexé à cette vidéo	<i>2 exercices complets énoncés et corrigés</i>

1 SUPPORT.pptx
2 CERFA CA3 VIERGE.pdf
3 APPLICATION CORRIGEE CA3.pdf
4 EXERCICES ENONCES.xls
5 EXERCICES CORRIGES.xls

AVERTISSEMENT

- Dans cette vidéo, je vous présenterai la TVA et ses applications dans le cadre d'une comptabilité générale. Il ne s'agit donc pas d'un cours de fiscalité détaillant tous les aspects d'une réalité très complexe.

Une vidéo n'y suffirait pas !

- Nous nous limiterons aux principes de base sur les opérations intégralement réalisées sur le sol français.
- Dans une autre vidéo, nous développerons les régimes de TVA, les cas de non-déductibilité de la TVA fournisseur, la gestion des crédits de TVA et le traitement des opérations internationales.

THEMES ABORDES

- Principes de base
- Etablissement d'une déclaration
- Taux de TVA, les cas d'exonération
- Enregistrements comptables

Les principes

Principes de base

- * La TVA (Taxe à la valeur ajoutée) est un impôt sur la consommation.
- * Elle est facturée par l'entreprise au consommateur selon le schéma suivant :
Exemple d'une facture de 5 produits de 100 euros (Taux de TVA : 20%)

Montant Hors taxes	5 produits * 100 €	500,00 €
TVA 20%	500 € * 20%	100,00 €
TTC à payer	500 + 100	600,00 €

- * Elle est neutre pour l'entreprise car la TVA facturée à ses clients est reversée à l'état alors que celle payée à ses fournisseurs est récupérée et donc remboursée par l'état
- * Ces calculs de versement et de remboursement se font par l'établissement d'une déclaration de TVA

La déclaration de TVA

Les rubriques principales sont les suivantes :

TVA collectée	TVA facturée aux clients de l'entreprise
TVA déductible sur immobilisations	TVA facturée par les fournisseurs de l'entreprise
TVA déductible sur biens et services	TVA facturée par les fournisseurs de l'entreprise
TVA à décaisser	TVA collectée - TVA déductible

Exemple de déclaration

Les données :

Ventes HT	250 000 €
Achats HT	165 000 €
Frais divers HT	22 000 €
Matériel industriel HT	42 000 €
Taux de TVA	20%

* La déclaration :

TVA collectée	$250\,000 * 20\%$	50 000 €
TVA déductible sur immobilisations	$42\,000 * 20\%$	8 400 €
TVA déductible sur biens et services	$(165\,000 + 22\,000) * 20\%$	37 400 €
Total déductible	$8\,400 + 37\,400$	45 800 €
TVA à payer	$50\,000 - 45\,800$	4 200 €

Déclaration de TVA CA3

Voyons à présent le formulaire de déclaration de TVA : Formulaire CA3

La TVA est-elle neutre pour l'entreprise ?

La question se pose car le cas traité précédemment se traduit par un montant de 4 200 € à payer par l'entreprise.

Vérifions par un calcul de trésorerie comparant l'opération avec TVA et sans TVA

AVEC TVA		
Encaissement TTC du client	$250\ 000 + 50\ 000$	300 000 €
Décaissement TTC des achats et frais	$165\ 000 + 22\ 000 + 37\ 400$	224 400 €
Décaissement TTC du matériel	$42\ 000 + 8\ 400$	50 400 €
Décaissement de TVA		4 200 €
Solde net encaissé	$300\ 000 - 224\ 400 - 50\ 400 - 4\ 200$	21 000 €
SANS TVA		
Encaissement HT du client		250 000 €
Décaissement HT des achats et frais	$165\ 000 + 22\ 000$	187 000 €
Décaissement du matériel		42 000 €
Solde net encaissé	$250\ 000 - 187\ 000 - 42\ 000$	21 000 €

Les résultats sont identiques et la TVA ressort neutre pour l'entreprise

Les taux de TVA à partir de 2014

Taux normal de 20% Antérieurement 19,6%	C'est le cas général s'appliquant à toutes ventes ou prestations non-assujetties à un taux particulier
Taux réduit de 10% Antérieurement 7%	Transport de personnes, restauration, travaux d'amélioration de logements, produits agricoles non transformés, entrées dans les musées, bois de chauffage
Taux réduit de 5,50%	Produits alimentaires, abonnements gaz électricité, livres, repas en cantines scolaires, travaux d'amélioration énergétique des logements, services pour handicapés
Taux réduits de 2,10%	Médicaments remboursés, ventes d'animaux vivants à non-assujettis, certains spectacles

Cette liste n'est pas exhaustive d'une réalité complexe.

D'autres taux et cas existent notamment dans les départements d'outremer.
Pour toute recherche, il convient de se référer au précis de fiscalité de l'administration fiscale : http://www.impots.gouv.fr/portal/static/documentation/precis_fiscalite/

Les exonérations de TVA

Les activités suivantes bénéficient d'une exonération de TVA :

- les activités de la pêche maritime
- les œuvres sans but lucratif à caractère social ou philanthropique
- les activités médicales, paramédicales
- les activités d'enseignement
- les locations d'immeubles nus
- les locations de logements meublés
- les livraisons de déchets neufs d'industrie et matières de récupération.
- les activités du commerce extérieur (exportations et livraisons intracommunautaires)

Les organismes suivants sont placés hors du champ de la TVA sauf pour les activités en concurrence avec un secteur assujéti

- Associations sans but lucratif
- Secteur public, collectivités locales
- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre d'agriculture
- Organismes de formation

Franchises de TVA en cas de chiffre d'affaires de l'année précédente inférieur à certains seuils

- Activités de commerce et hébergement : 82 800 €
- Prestation de services et professions libérales : 33 100 €
- Artistes, auteurs, notaires : 42 900 €

Les enregistrements comptables

Les factures clients s'enregistrent ainsi :

Montant	Comptes	Sens
HT	Classe 7 Produits	Crédit
TVA	compte 4457 TVA collectée	Crédit
TTC	compte 411 Clients	Débit

Les enregistrements comptables

Les factures fournisseurs s'enregistrent ainsi :

Sens	Immobilisations		Achats ou services	Sens
Débit	Classe 2 immobilisation	HT	Classe 6 Charges	Débit
Débit	compte 44562 TVA déductible sur immobilisations	TVA	compte 44566 TVA déductible sur biens et services	Débit
Crédit	compte 404 fournisseurs immobilisations	TTC	compte 401 fournisseurs de biens et services	Crédit

Les enregistrements comptables : Exemple

Les données sont les suivantes :

Facture de ventes de marchandises Client DUVAL le 17/6		Factures de prestation de services Clients SA SYMS le 15/6	
Ventes HT	25 000 €	Prestations HT	3 000 €
TVA 20%	5 000 €	TVA 20%	600 €
TTC	30 000 €	TTC	3 600 €
Factures d'achat de marchandises Fournisseur Cartel le 19/6		Facture de réparations Fournisseur Salbert le 21/6	
Achats HT	8 000 €	Réparation HT	250 €
TVA 20%	1 600 €	TVA 20%	50 €
TTC	9 600€	TTC	300 €

Les enregistrements comptables : Exemple résolu

JOURNAL D'ACHAT				
Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
19/6	607000	Facture Cartel	8000	
19/6	445660	Facture Cartel	1 600	
19/6	401000	Facture Cartel		9 600
21/6	615000	Facture Salbert	250	
21/6	445660	Facture Salbert	50	
21/6	401000	Facture Salbert		300

JOURNAL DES VENTES

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
17/6	411000	Facture Duval	30 000	
17/6	445700	Facture Duval		5 000
17/6	707000	Facture Duval		25 000
15/6	411000	Facture SA SYMS	3 600	
15/6	445700	Facture SA SYMS		600
15/6	706000	Facture SA SYMS		3 000

Les enregistrements comptables d'une déclaration de TVA

La déclaration de TVA s'enregistre ainsi au journal des opérations diverses:

	Comptes	Sens
TVA collectée	4457	Débit
TVA déductible sur immobilisations	44562	Crédit
TVA déductible sur biens et services	44566	Crédit
TVA à payer	4455	Crédit
OU		
Crédit de TVA à reporter	44567	Débit
Arrondi en gain : Produits divers de gestion courante	758	Crédit
Arrondi en perte : Charges diverses de gestion courante	658	Débit

NB : La déclaration de TVA s'enregistre sur le mois en cours et non sur le mois de paiement.

Ainsi si vous établissez une déclaration de TVA relative aux opérations réalisées au mois de janvier, le paiement de la TVA à décaisser s'effectuera au mois de février et l'écriture au journal d'opérations diverses sera enregistrée à la date du 31 janvier

Les enregistrements comptables d'une déclaration de TVA

Enoncé de l'exemple

Données de facturation

TVA collectée	$248\,725,13 * 20\%$	49 745,03 €
TVA déductible sur immobilisations	$41\,600 * 20\%$	8 320,00 €
TVA déductible sur biens et services	$127\,451,32 * 20\%$	25 490,26 €
Total déductible	$8\,320,00 + 25\,490,26$	33 810,26 €
TVA à payer	$49\,745,03 - 33\,810,26$	15 934,77 €

A partir de ces données, la déclaration de TVA se présente ainsi ;

TVA collectée	$248\,725 * 20\%$	49 745 €
TVA déductible sur immobilisations	$41\,600 * 20\%$	8 320 €
TVA déductible sur biens et services	$127\,451 * 20\%$	25 490 €
Total déductible	$8\,320 + 25\,490$	33 810 €
TVA à payer	$49\,745 - 33\,810$	15 935 €

Les enregistrements comptables

Le paiement de la déclaration de TVA, exemple résolu

L'écriture au journal des opérations diverses se présentera ainsi :

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
30/6	4457	Déclaration de TVA du mois de juin	49 745,03	
30/6	44562	Déclaration de TVA du mois de juin		8 320,00
30/6	44566	Déclaration de TVA du mois de juin		25 490,26
30/6	4455	Déclaration de TVA du mois de juin		15 935,00
30/6	658	Déclaration de TVA du mois de juin	0,23	

Les enregistrements comptables

Le règlement de la TVA à décaisser, exemple résolu

Le paiement du montant de la TVA à décaisser sera enregistré sur le mois de paiement au journal de banque selon l'écriture suivante:

4455 TVA à décaisser	Débit	
512 Banque		Crédit

Reprenons l'exemple traité précédemment.

La déclaration du mois de juin fait apparaître un montant à décaisser de 15 935 € payable au 21 juillet.

Ce paiement sera enregistré au journal de banque par l'écriture suivante :

JOURNAL DE BANQUE

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
21/7	4455	Règlement de la déclaration de TVA du mois de juin	15 935	
21/7	512	Règlement de la déclaration de TVA du mois de juin		15 935

Les applications

Premier cas pratique à traiter

Les données du mois de juin :

Ventes HT (Taux 20%)	117 523,67 €
Compte 44571 TVA collectée 20%	23 504,82 €
Ventes HT (Taux 5,5%)	42 521,81 €
Compte 44572 TVA collectée 5,5%	2 338,72 €
Achats HT (Taux 20%)	78 709,64 €
Frais divers (Taux de 20%)	6 129,00 €
Compte 445661 TVA déductible 20%	16 968,32 €
Achats HT (Taux 5,5%)	31 685,54 €
Compte 445662 TVA déductible 5,5%	1 742,63 €
Investissements (Taux de 20%)	15 254,00 €
Compte 44562 TVA déductible sur immobilisations	3 050,80 €

Réalisez les opérations suivantes :

- * Calculez les TVA collectée, à récupérer et à décaisser
- * Etablissez la déclaration de TVA CA3 à échéance au 21 juillet
- * Enregistrez la déclaration et son paiement

Premier cas pratique à traiter

Pour vos calculs de TVA, utilisez le tableau suivant :

	Détails de calcul	Montants arrondis
TVA collectée à 20%		
TVA collectée à 5,5%		
Base HT de TVA		
Total de TVA collectée		
TVA déductible sur biens et services		
TVA déductible sur immobilisations		
Total de TVA déductible		
TVA à payer		

Important :

Les calculs de TVA collectée prennent en compte les valeurs Hors taxes multipliées par les taux pour se conformer ainsi au formulaire qui décompose par taux et obligent à la saisie d'une colonne Hors Taxes

Les calculs de TVA déductibles prennent en compte les montants enregistrés dans les comptes 4456 car aucune décomposition n'est à effectuer.

Comptabilité

Vous êtes actuellement en phase de traitement du cas pratique

Interrompez la vidéo et nous nous retrouverons pour comparer nos résultats

Premier cas pratique à traiter résolu :

Tableau de calcul des montants de TVA

TVA collectée à 20%	$117\,524 * ,20$	23 505 €
TVA collectée à 5,5%	$42522 * 5,5\%$	2 339 €
Base HT de TVA	$117\,524 + 42\,522$	160 046 €
Total de TVA collectée	$23\,505 + 2\,339$	25 844 €
TVA déductible sur biens et services	$16\,968,32 + 1\,742,63$	18 711 €
TVA déductible sur immobilisations		3 051 €
Total de TVA déductible	$18\,711 + 3\,051$	21 762 €
TVA à payer	$25\,844 - 21\,762$	4 082 €

Ces montants seront ensuite repris sur la déclaration de TVA CA3

Premier cas pratique à traiter résolu :

Enregistrement de la TVA

Journal des opérations diverses

DATES	COMPTES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
30-juin	44571	Déclaration de TVA de juin	23 504,82 €	
30-juin	44572	Déclaration de TVA de juin	2 338,72 €	
30-juin	44562	Déclaration de TVA de juin		3 050,80 €
30-juin	445661	Déclaration de TVA de juin		16 968,32 €
30-juin	445662	Déclaration de TVA de juin		1 742,63 €
30-juin	44551	Déclaration de TVA de juin		4 082,00 €
30-juin	658	Déclaration de TVA de juin	0,21 €	
	TOTAUX		25 843,75 €	25 843,75 €

Journal de banque

DATES	COMPTES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
21-juil	44551	Paiement de la déclaration de TVA	4 082,00 €	
21-juil	512	Paiement de la déclaration de TVA		4 082,00 €

Deuxième cas pratique à traiter

Deuxième cas pratique à traiter :

Facture client

Vente de marchandises 20%	32 000,00 €
Vente de marchandises 5,5%	10 000,00 €
Frais de transport	300,00 €
Total HT	42 300,00 €
TVA 20%	6 460,00 €
TVA 5,5%	550,00 €
TTC	49 310,00 €

Avoir client

Retour de marchandises 20%	2 000,00 €
Retour de marchandises 5,5%	600,00 €
Total HT	2 600,00 €
TVA 20%	400,00 €
TVA 5,5%	33,00 €
TTC	3 033,00 €

Factures et avoirs fournisseurs

Facture fournisseur

Achats de marchandises 20%	12 000,00 €
Achats de marchandises 5.5%	6 000,00 €
Frais de transport	150,00 €
Total HT	18 150,00 €
TVA 20%	2 430,00 €
TVA 5,5%	330,00 €
TTC	20 910,00 €

Avoir fournisseur

Retour de marchandises 20%	500,00 €
Retour de marchandises 5,5%	100,00 €
Total HT	600,00 €
TVA 20%	100,00 €
TVA 5,5%	5,50 €
TTC	705,50 €

Facture 2

Entretien de la chaudière	200
TVA 20%	40
TTC	240

Facture 3

Electricité	310
TVA	39
TTC	349

Facture 4

Honoraires	600
TVA 20%	120
TTC	720

Facture 5

Annonces et insertions	450
TVA 20%	90
TTC	540

Facture 6

Fournitures de bureau	75
TVA 20%	15
TTC	90

Facture 7

Assurances responsabilité	300
Taxe fiscale	21
TTC	321

Deuxième cas pratique à traiter, plan comptable

Comptes	Intitulés des comptes
2183	Matériel de bureau et informatique
401	Fournisseurs biens et services
411	Clients
44562	TVA déductible sur immobilisations
44566	TVA déductible sur biens et services
44571	TVA collectée à 20%
44572	TVA collectée à 5,5%
6061	Energie
6064	Fournitures administratives
6071	Achats de marchandises à 20%
6072	Achats de marchandises à 5,5%
615	Entretiens et réparations
6161	Prime d'assurance multirisque
624	Frais de transport
6226	Honoraires
6231	Annonces et insertions
6241	Transport sur achats
7071	Ventes de marchandises à 20%
7072	Ventes de marchandises à 5,5%
706	Prestations de services à 20%
7085	Frais accessoires facturés

Comptabilité

Vous êtes actuellement en phase de traitement du cas pratique

Interrompez la vidéo et nous nous retrouverons pour comparer nos résultats

Deuxième cas pratique résolu, journal des ventes:

COMPTES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
JOURNAL DES VENTES			
411	Facture client	49 310,00	
7071	Facture client		32 000,00
7072	Facture client		10 000,00
7085	Facture client		300,00
44571	Facture client		6 460,00
44572	Facture client		550,00
7071	Avoir client	2 000,00	
7072	Avoir client	600,00	
44571	Avoir client	400,00	
44572	Avoir client	33,00	
411	Avoir client		3 033,00
TOTAUX		52 343,00	52 343,00

Deuxième cas pratique résolu, journal des achats:

COMPTES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
6071	Facture 1 Achats de marchandises	12 000,00	
6072	Facture 1 Achats de marchandises	6 000,00	
624	Facture 1 Achats de marchandises	150,00	
44566	Facture 1 Achats de marchandises	2 760,00	
401	Facture 1 Achats de marchandises		20 910,00
401	Avoir retour de marchandises	705,50	
6071	Avoir retour de marchandises		500,00
6072	Avoir retour de marchandises		100,00
44566	Avoir retour de marchandises		105,50
615	Facture 2 entretien	200,00	
44566	Facture 2 entretien	40,00	
401	Facture 2 entretien		240,00
6061	Facture 3 Electricité	310,00	
44566	Facture 3 Electricité	39,00	
401	Facture 3 Electricité		349,00
6064	Facture 4 Honoraires	600,00	
44566	Facture 4 Honoraires	120,00	
401	Facture 4 Honoraires		720,00
6231	Facture 5 Annonces et insertions	450,00	
44566	Facture 5 Annonces et insertions	90,00	
401	Facture 5 Annonces et insertions		540,00
6064	Facture 6 fournitures de bureau	75,00	
44566	Facture 6 fournitures de bureau	15,00	
401	Facture 6 fournitures de bureau		90,00
616	Facture 7 Assurances	321,00	
401	Facture 7 Assurances		321,00

Les éléments essentiels

Les points à retenir

- La TVA est un impôt sur la consommation neutre pour l'entreprise; elle facture de la TVA collectée à ses clients et ses fournisseurs lui facturent de la TVA déductible
- * La déclaration de TVA CA3 se présente sous 3 volets :
 - TVA collectée aux clients**
 - TVA déductible facturée par les fournisseurs**
 - = TVA à décaisser**
- * Les taux de TVA
 - Le taux normal : 20%
 - Les taux réduits de 10 et 5,5%
 - Un taux super réduit de 2,10%
- * Certaines activités et certains organismes sont exonérés de TVA .
 - Dans ces cas, le client est facturé Hors taxes alors que le fournisseur facture de la TVA qui n'est pas déductible. La TVA n'est pas neutre et constitue un coût pour l'organisme.
 - Seules les opérations internationales maintiennent la neutralité de la TVA par un système spécifique.

Les points à retenir

Enregistrement des factures clients au journal des ventes

		Sens
HT	Classe 7 Produits	Crédit
TVA	compte 4457 TVA collectée	Crédit
TTC	compte 411 Clients	Débit

Enregistrement des factures fournisseurs au journal des achats

Sens	Immobilisations		Achats ou services	Sens
Débit	Classe 2 immobilisation	HT	Classe 6 Charges	Débit
Débit	compte 44562 TVA déductible sur immobilisations	TVA	compte 44566 TVA déductible sur biens et services	Débit
Crédit	compte 404 fournisseurs immobilisations	TTC	compte 401 fournisseurs de biens et services	Crédit

Les points à retenir

Enregistrement de la déclaration de TVA :

		Sens
TVA collectée	4457	Débit
TVA déductible sur immobilisations	44562	Crédit
TVA déductible sur biens et services	44566	Crédit
TVA à payer	4455	Crédit
OU		
Crédit de TVA à reporter	44567	Débit
Produit divers de gestion courante	758	Crédit
Charges diverses de gestion courante	658	Débit

Sommaire de la vidéo suivante

- **Les arrondis de TVA**
- **Dates d'enregistrements comptables**
- **Cas pratique d'ensemble**